



**FEUILLE d'INSCRIPTIONS au TOURNOI APBH 2018**  
**TOURNOI MUR-A-GAUCHE GOMME PLEINE EN MANCHES**

(du 6 Janvier au 24 Mars 2018)

**A retourner impérativement avant le 26 Novembre 2017 dernier délai**

<b>SERIE*</b> (entourer votre choix) →	<i>Féminine</i>	<i>Hommes 1</i>	<i>Hommes 2</i>	<i>Hommes 3</i>	
<b>*à remplir obligatoirement en MAJUSCULES</b>	<b>AVANT</b>		<b>ARRIERE</b>		<b>REPLACANT(E)</b>
<b>Nom*</b>					
<b>Prénom*</b>					
<b>N° Téléphone*</b>					
<b>Adresse Mail*</b>					
<b>N° Licence*</b>					
<b>CLUB*</b>					

**CONTRAINTE :**

.....

.....

.....

.....

.....

**Les Amis de la Pelote Basque du Haillan**



# Les Amis de la Pelote Basque du Haillan

## REGLEMENT DU TOURNOI APBH 2018

Dans tous les cas le **règlement de Fédération Française de Pelote Basque (FFPB)** sera appliqué en dehors des points ci-dessous.

1. Le tournoi se déroulera du **Samedi 6 Janvier au Samedi 24 Mars 2018** au Fronton Mur-à-Gauche de l'Espace de la Sablière, 57 Rue du Médoc, 33185 Le Haillan.
2. Les parties auront lieu uniquement le samedi entre 13h00 et 19h00 et le dimanche entre 9 heures et 19 heures, à raison d'une partie par tranche d'heure.
3. La spécialité est la paleta pelote de gomme pleine de couleur blanche. Les pelotes sont fournies par les joueurs.
4. Il est prévu une seule série Femmes et 3 Séries Hommes : 1ère série, 2ème série et 3ème série.
5. Les parties se disputeront en 2 manches gagnantes de 15 points chacune et en cas d'égalité une troisième manche de 10 points permettra de désigner le vainqueur. Toutes les parties seront jugées par des arbitres du Club dont **les décisions seront sans appel.**
6. **La licence F.F.P.B. est obligatoire.**
7. La participation financière est de **35 € par équipe (17,50 € par joueur)** pour les participants extérieurs à l'APBH, et de **25 € par équipe** (12,50 € par joueur) pour les membres de l'APBH (soit 30,00 € pour une équipe panachée).
8. La date limite de retour des demandes d'inscriptions est fixée au **26 Novembre 2017.**  
**Seules seront retenues les équipes dont les inscriptions seront accompagnées du paiement par chèque établi à l'ordre de APBH, des adresses e-mails et numéros de téléphone des joueurs, ainsi que des numéros de licence de ceux-ci.**
9. Nous nous réservons le droit de qualifier les équipes dans les différentes séries, même si ce choix est différent de la demande initiale.
10. L'inscription pourra être refusée à des joueurs qui, lors de précédents tournois, n'ont pas respecté le règlement ou qui ont eu un comportement inconvenant vis à vis de leurs adversaires ou des organisateurs.
11. Les reports de partie sont réglementés, nous vous en rappelons les principales règles :  
Nous nous engageons à vous envoyer un premier calendrier le 02 Décembre 2017 au plus tard.  
A réception de ce calendrier, vous aurez jusqu'au vendredi 08 Décembre 2017 pour éventuellement solliciter un (ou plusieurs) report(s).  
**Passé le délai du Vendredi 08 Décembre 2017, aucune autre demande de report ne sera acceptée, il faudra impérativement prévoir un remplaçant.**  
Les demandes de reports seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et seulement dans la limite des créneaux disponibles.
12. Un joueur inscrit dans une série ne peut opérer comme remplaçant qu'**une seule fois**, dans une autre équipe **uniquement de série supérieure.**
13. Les joueurs doivent se présenter un quart d'heure avant l'heure prévue de début de leur partie.
14. En cas de non présentation d'une (ou des deux) équipe(s), sans raison et sans prévenir, celle-ci (ou les deux) sera (seront) considérée(s) comme étant « **forfait** ».  
Tous les résultats de cette (ces) équipe(s) seront alors annulés.
15. Le pantalon blanc et des polos identiques pour l'équipe sont conseillés pour les parties de poule, et **seront obligatoires à partir des phases finales.**
16. **Le port de protections oculaires est obligatoire pour tous les joueurs (avants et arrières).**  
L'arbitre annulera définitivement la partie si ce point n'est pas respecté. L'équipe du (ou des) joueur(s) fautif(s) sera disqualifiée et tous ses résultats seront annulés.
17. Le mode de calcul en vue du classement et des qualifications pour les phases finales sera celui appliqué par la FFPB et la Ligue de Côte d'Argent de Pelote Basque.  
Il sera consultable sur le panneau d'affichage du club pendant toute la durée du tournoi.

### **INSCRIPTIONS : Veuillez compléter soigneusement le formulaire d'inscription et y joindre votre paiement.**

Il est rappelé que **les adresses mail sont obligatoires** afin que chaque joueur reçoive personnellement son calendrier.

Les contraintes ne sont indiquées que pour information. Elles ne doivent pas être considérées comme acquises avant la publication du calendrier de départ qui servira de référence.

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement l'accompagnant.**